L'ALSACE

Annonces Légales & Judiciaires

Des conseillers à votre écoute

> Une seule adresse mail
alslegales@lalsace.fr

> Un seul numéro 03 89 32 79 04

> Une équipe de professionnels
à votre disposition du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

LE JOURNAL L'ALSACE est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour le département du Haut-Rhin et l'arrondissement de Sélestat-Erstein.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales: sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,82 euros HT pour l'année 2018

PUBLICATIONS LÉGALES

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00147 - IJ 18/00201

Par jugement en date du **21 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Madame Myriam Georgette Germaine MORAS**, née le 18 août 1968 à MULHOUSE (68100), demeurant 14 rue des Poiriers - 68190 ENSISHEIM.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

Le greffier

101676900

EXTRAIT DE JUGEMENT

Tribunal de commerce de Toulouse

Jugement du 3 avril 2018 prononçant la résolution de plan de sauvegarde et ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de la **SAS FREDUCCI** - 23 rue Paule-Raymondis - Zone d'activité de Gabardie - 31200 TOULOUSE.

Vente de tous articles de prêt-à-porter féminin, de mode et tous accessoires de mode, maroquinerie, bijoux fantaisie

RCS TOULOUSE 380 418 061 - Juge-commissaire : M. COSSET. Mandataire judiciaire : Maître Christian REY - 2bis avenue Jean-Rieux - 31506 TOULOUSE Cedex 5.

Mandataire judiciaire : la SELARL François LEGRAND prise en la personne de Maître François LEGRAND 3 place Albert-1er - 64000 PAU. Administrateur judiciaire : Maître Sébastien VIGREUX - 8 rue du Poids-de-L'Huile - 31000 TOULOUSE.

Mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Administrateur judiciaire : la SELARL AJILINK - LABIS CABOOTER prise en la personne de Maître Jérôme CABOOTER - 18 rue de l'Abreuvoir - 77100 MEAUX. Mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 20 mars 2018.

Les créanciers sont invités à produire leur créance entre les mains du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

101664900

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00146 - IJ 18/00200

Par jugement en date du **21 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Monsieur Sébastien André Valentin WOTLING**, né le 30 avril 1977 à RAVENSBURG, demeurant 14 rue des Poiriers - 68190 ENSISHEIM.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

Le greffier

101677700

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00140 - IJ 18/00195

Par jugement en date du **21 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Madame Ayse Ana EREN épouse GUNGOR**, née le 3 janvier 1966 à ACIPAYAM (Turquie), demeurant 108 route de Lapoutroie - 68240 KAYSERSBERG.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

Le greffier

101681400

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00134 - IJ 18/00191

Par jugement en date du **21 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Madame Brigitte RIFFENACH épouse SPENLE,** née le 2 janvier 1965 à GUEBWILLER (68500), demeurant 17 rue d'Orschwihr - 68570 SOULTZMATT.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00144 - IJ 18/00198

Par jugement en date du **21 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Madame Stéphanie DEPARIS**, née le 22 septembre 1973 à COLMAR (68000), demeurant 57 rue Charles-de-Gaulle - 68370 ORBEY.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

Le greffier

101679100

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00141 - IJ 18/00196

Par jugement en date du **21 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Monsieur Christophe BATT,** né le 25 juin 1976 à LA WALCK (67350), demeurant 14 rue de l'Industrie - 68140 RIBEAUVILLÉ.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

Le greffier

101680300

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00136 - IJ 18/00193

Par jugement en date du **21 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Madame Samira FERRADJI,** née le 4 janvier 1971 à SAINTE-MARIE-AUX-MINES (68160), demeurant 4 rue d'Oslo - 68000 COLMAR.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

Le greffier

101682900

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Colmar
Première chambre civile - RJLJ civils
RG n° 17/00135 - IJ 18/00192

Par jugement en date du **23 juin 2018,** le tribunal de grande instance de Colmar, première chambre civile, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Monsieur François SPENLE,** né le 9 avril 1961 à COLMAR (68000), demeurant 17 rue d'Orschwihr - 68570 SOULTZMATT.

Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs actions individuelles contre le débiteur.

Le greffier

101683700

AVIS OFFICIELS

LIQUIDATION JUDICIAIRE

SARL GO
30 avenue de Colmar - 68200 Mulhouse

Avis aux salariés - Article R. 625-3 du Code de commerce, Mesdames et Messieurs les salariés de la procédure ci-dessus sont avisés que le représentant des créanciers a procédé, conformément à l'art. L. 625-1 du Code de commerce, au dépôt au greffe de la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse, de l'ensemble des relevés des créances salariales.

Le présent avis fait courir le délai de deux mois dans lequel, sous peine de forclusion, le salarié dont la créance a été omise en tout ou partie sur un relevé ou s'est trouvée contestée, doit saisir le conseil des Prud'hommes.

Fait à Mulhouse, le 1er août 2018
Philippe FROEHLICH

101675700

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

Mise à la disposition du public
du projet de modification n° 1, modification simplifiée
Commune de Brunstatt-Didenheim

Par délibération du 28 juin 2018, le conseil municipal a précisé les modalités de consultation du public pour la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme mise en œuvre afin :
- de caler la hauteur maximale des constructions au sein des secteurs UDa et UDa1 sur la règle de hauteur applicable en zone UD;
- de rectifier une erreur matérielle.

Les pièces du dossier de modification simplifiée n° 1 seront mises à la disposition du public en mairie de Brunstatt, 388 avenue d'Altkirch à Brunstatt, 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM durant 32 jours consécutifs du 13 août 2018 au 13 septembre 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30, le mercredi de 13 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 14 h.

Pendant toute la durée de mise à la disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées par écrit à la mairie, à l'attention de Monsieur le Maire.

En plus de la consultation papier, le dossier sera mis en ligne sur le site internet de la commune www.brunstatt-didenheim.fr lequel permet aussi d'envoyer un message électronique à l'adresse suivante : contact@brunstatt-didenheim.fr

ADJUDICATIONS DE MARCHÉS ET DE TRAVAUX

EuroAirport
BASEL MULHOUSE FREIBURG

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Procédure d'appel d'offres restreint - Appel à candidatures

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex - Tél. 03.89.90.31.11 - Fax 03.89.90.25.77 - www.euroairport.com
Adresse du profil d'acheteur (URL) : https://www.marches-securises.fr/

Type de marché : Travaux.

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Objet : CRÉATION D'UNE VOIE D'ACCÈS À L'EST DU PARKING S4 ET D'UN GIRATOIRE SUR LA ROUTE DOUANIÈRE SUISSE.

Description succincte : Création d'une voirie à l'Est du parking S4, se raccordant sur la route douanière au Sud par l'intermédiaire d'un carrefour giratoire à créer. La voirie a une longueur estimée à 350 ml, le rondpoint un rayon estimé de 20 m.

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Options : Pendant l'exécution de chaque marché, il pourra être recouru à des avenants ou des marchés négociés sans publicité préalable avec le titulaire pour des prestations similaires ou des modifications du marché dans la limite d'une augmentation de 50 % du montant du marché initial.

Variantes autorisées : Non.

Durée du marché : 6 mois. Démarrage prévisionnel du marché : décembre 2018.

Critères d'attribution : Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères multiples qui figureront dans le Règlement de consultation (RC).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourrait être contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations précisées au point 1 page 3 de la lettre de candidature citée ci-dessous.

Contenu des dossiers de candidature : Fournir une lettre de candidature et son annexe signée, unique en cas de groupement, et une déclaration du candidat par membre du groupement (documents français DC1 + attestation sur l'honneur signée et DC2 acceptés), dûment complétées, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables sur le site www.euroairport.com, rubrique Business&Partenaires, puis Marchés publics, puis Documentation générale ».

Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante : www.euroairport.com, rubrique « Business&Partenaires, puis Marchés publics, puis "Conditions d'accès » pour les documents et renseignements à produire.

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat (cf. point F).

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Formes des envois - Date et heure limites de réception des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature peuvent être transmis soit en format papier soit par voie électronique sans signature électronique. Le candidat doit choisir un de ces 2 modes de transmission sans pouvoir cumuler les deux.

Pour toutes les formes d'envoi, les dates et heure limites de réception sont fixées au 6 septembre 2018 à 12 h. Les candidats supportent les risques et aléas liés à la transmission, quels qu'ils soient. Le choix du mode de transmission est irréversible. La candidature et l'offre doivent faire l'objet d'un mode de transmission identique.

Adresse où elles doivent être transmises :

Réponse par voie électronique : Les candidatures (fichiers en format pdf dans un seul répertoire compressé ZIP nommé « Giratoire S4 » + _nom du candidat) sont déposées sur le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr/. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier et distinct. Les fichiers sont classés (numérotés) par ordre logique de présentation, sans sous répertoires. Le nom des fichiers est court et concis (maxi 20 caractères).

Les candidatures électroniques dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Réponse en format papier : Les candidatures doivent soit être envoyées avec accusé de réception par courrier express, ou par courrier postal recommandé à : Aéroport de Bâle-Mulhouse / Service Marchés-Achats / M. LEROY / ZONE EXPRESS CARGO - Bâtiment CATERING / BP 60120 / F-68304 SAINT-LOUIS Cedex, soit être déposées contre récépissé au Service Marchés, 5e étage du bâtiment Catering, en zone Express Cargo de l'aéroport, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (en dehors de ces plages horaires et des jours fériés communs au Haut-Rhin et à la Suisse, les plis ne peuvent être réceptionnés).

Les candidatures sont remises sous pli fermé portant impérativement la mention suivante : « Ne pas ouvrir - Candidature pour Giratoire S4 - route douanière ».

Langue : Les candidatures et les offres peuvent être rédigés en français ou allemand mais le marché définitif sera rédigé en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en allemand (seule la version française faisant foi).

Type de procédure : Procédure d'appel d'offres restreint définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Modalités d'ouverture des plis : Séance non publique.

Date limite d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 30 novembre 2018.

Cautionnement et garanties demandées : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5 % sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service GCI - M. Marc EBELIN - Tél. 03.89.90.26.92 - Email : mebelin@euroairport.com

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 - Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 30 juillet 2018.

101673700

L'ALSACE Des conseillers à votre écoute

Annonces Légales & Judiciaires

> Une seule adresse mail :
ALSLEGALES@lalsace.fr

> Un seul numéro :
03 89 32 79 04

> Une équipe de professionnels
à votre disposition du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30